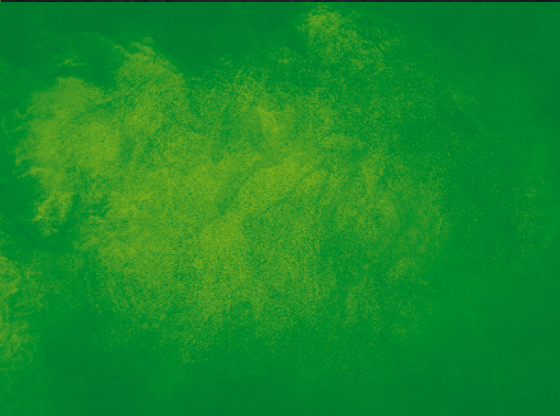
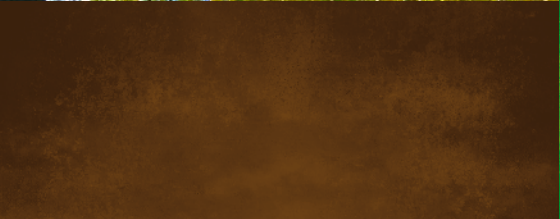


Célébrer le deuil

À l'attention des familles et des proches



Quel est le sens des funérailles chrétiennes ?

- Lors de ses funérailles, le défunt est entouré par la prière des fidèles. L'Église souhaite ainsi accompagner dans son passage, la personne décédée.
- C'est aussi l'occasion de rendre grâce à Dieu pour tout ce que le défunt a vécu, ce qu'il a représenté pour les autres, dans ses relations d'amitié, dans ses actes de confiance.
- C'est encore une manière d'accompagner les proches qui sont dans la tristesse à cause du vide laissé par le défunt. Nous ne voulons pas vous laisser seuls dans le deuil ; par la célébration, nous souhaitons porter le défunt avec vous et être source de consolation en manifestant notre proximité, par-delà les mots.
- Enfin, la célébration chrétienne des funérailles exprime la foi en la résurrection. À la lumière de la résurrection du Christ, la mort est pour nous un 'passage', en Lui, vers une vie nouvelle, une vie éternelle. Une vie éternelle dont nous ne savons rien, qui nous échappe complètement, mais que Jésus nous promet dans l'évangile.

Qui peut bénéficier des funérailles ?

Toute demande de célébration de funérailles à l'église est toujours bien reçue, mais elle implique un lien de la part du défunt et/ou de la famille avec l'Eglise. La famille s'engage aussi à respecter les dernières volontés du défunt qui a demandé des funérailles chrétiennes. La famille peut aussi avoir des liens plus ou moins engagés avec l'Eglise ; par sa demande, la famille formule un certain engagement de foi.



Qui contacter pour des funérailles ?

La première étape doit être de contacter les Pompes Funèbres : celles-ci vous guideront dans les étapes à suivre. En général, ce sont elles qui prennent contact avec l'église et avec le prêtre. Celui-ci prendra ensuite contact avec la famille pour la préparation de la célébration.



Où se célèbrent les funérailles ?

Vivre le deuil n'est pas uniquement l'affaire privée de la famille. Ce peut être aussi un acte religieux porté par toute la communauté chrétienne. Voilà pourquoi la tradition catholique recommande que les funérailles se célèbrent dans l'église paroissiale – l'église du quartier où le défunt a vécu – plutôt que dans un autre édifice religieux ou dans un espace privé, comme un funérarium. Dans le cas d'une incinération, l'Eglise catholique suggère que l'office religieux se déroule dans la paroisse, avant la crémation. Pour les cas où cela n'est vraiment pas possible, un accompagnement religieux peut être prévu au sein même du crématorium.

Combien coûtent les funérailles ?

Les évêchés sont autonomes pour fixer les tarifs. En Belgique francophone, le coût est variable et couvre principalement les divers frais de la célébration (chauffage, entretien de l'église, frais du célébrant, organiste, sacristain, etc). Pour des familles en grande difficulté, une célébration gratuite est toujours possible.

Un prêtre au cimetière ?

A Bruxelles, les prêtres n'accompagnent généralement plus les familles au cimetière. Ceci, pour des raisons d'ordre pratique : le cimetière n'est plus derrière l'église... Néanmoins, si la famille le demande, le prêtre peut s'y rendre afin de vous accompagner lors de l'inhumation.



Inhumation ou crémation ?

L'inhumation au cimetière répond à la tradition de l'Eglise qui voit dans la mise en terre, la manière dont le Seigneur Jésus lui-même a été enseveli. « Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit » Jn 12,24. L'Eglise accepte aussi l'incinération du corps. Pour elle, ce qui est important après une incinération, c'est la destination des cendres. La dispersion nous apparaît assez brutale, parce qu'elle tend à signifier que tout est fini, que plus rien de cette personne n'existe encore... alors que l'on a dans les yeux et le cœur tant de souvenirs d'elle. On peut par contre disposer les cendres dans une urne, et la déposer au cimetière, presque comme un cercueil dans une tombe.

La célébration des funérailles

La célébration des funérailles est une célébration à part entière, qui ne comprend pas nécessairement l'eucharistie. Vous avez le choix entre deux 'sortes' de célébrations :

1. Le Dernier Adieu (qu'on appelait auparavant les Absoutes ...) : célébration de la Parole, prière et rites d'à-Dieu. Il nous aide à accompagner de notre prière et de notre amour le défunt dans la mort et à souligner l'espérance que la mort n'est pas la fin de tout. Cette célébration est présidée par un représentant de l'Eglise ou un baptisé formé et mandaté cet effet.
2. L'Eucharistie : célébration de la messe (avec communion donc) et rites d'A-Dieu (là où c'est possible).

Le choix entre ces deux possibilités ne dépend pas d'une question de temps ou de prix (qui est le même). La célébration de la messe demande la foi de la part de la famille et une certaine pratique. La communion suppose une participation active et une compréhension de ce qui est célébré. Partager le repas du Seigneur, c'est participer à sa mort et à sa résurrection.

Le curé ou l'équipe d'accompagnement rencontrent les familles et organisent éventuellement un temps de prière avant les funérailles. Parfois, ils organisent par la suite une célébration spéciale en mémoire des défunts de la paroisse.

Le curé (ou tout autre prêtre attaché à la paroisse) n'est en général pas seul à préparer les funérailles. Il est aidé par une équipe de chrétiens, souvent bénévoles.

Comment se déroule un enterrement à l'église ?

Il s'articule autour de 4 temps :

celui de l'accueil (de toutes les personnes présentes),

celui de la Parole de Dieu (qui nous rappelle le sens de la vie, le sens chrétien de la mort et l'espérance en la vie éternelle),

celui de la prière (faire monter vers Dieu nos prières pour le défunt, sa famille, ses amis, l'Eglise et le monde),

celui du dernier adieu (témoignages au défunt, des membres de sa famille ou de ses amis).





Faire dire une messe pour un défunt

Chaque messe est célébrée aux intentions de l'Eglise Universelle, mais le prêtre célébrant peut prier aussi à une intention plus particulière qui a été demandée pour ce jour-là. Faire dire des messes à l'intention d'un défunt peut être un geste d'amitié et d'affection, qui permet de dire à celui ou celle qui est parti(e) : « *Que Dieu t'accompagne dans ta nouvelle demeure, et là où tu es, ne nous oublie pas !* ». Il est de coutume de faire un modeste don à l'occasion de cette intention particulière : celui-ci n'est néanmoins jamais lié à l'eucharistie célébrée, mais couvre simplement les frais liés à la mise sur pied de la célébration.

« Faire son deuil »

Faire son deuil est un chemin. Il faut y consacrer du temps, et parfois se laisser accompagner. Bon nombre d'associations, de groupes d'échange ou d'interfaces sur le net – voir **www.deuiletesperance.blogspot.be** – peuvent vous aider.

Dans le milieu africain, pour faire son deuil, l'on a très souvent recours à une célébration eucharistique suivie d'un verre ou d'un repas de convivialité. Cette célébration peut avoir lieu le jour même de l'inhumation ou longtemps après. Quand le 'retrait de deuil' a lieu plus tard, il est organisé soit symboliquement le 40^{ème} jour, soit à la date du premier anniversaire de décès ou à une autre date circonstancielle déterminée par la famille. Célébrer le « retrait de deuil » est alors un moment festif ; on y célèbre la vie, on y rappelle les meilleurs souvenirs du défunt. C'est aussi l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont assisté la famille pendant les funérailles.



Prier pour les morts ?

Les catholiques ne prient pas les morts, ils prient pour eux. Ils prient Dieu pour qu'il accueille généreusement les défunts dans son Royaume. Pour nous, cette prière est une manière de lui dire avec confiance ce qui nous est important. Nous prions les uns pour les autres, et si nous considérons que les défunts n'ont pas 'cessé d'exister' dans la mort, nous continuons à prier pour eux, et avec eux.

De la même manière, on ne prie pas les saints, on leur demande d'intercéder pour nous auprès de Dieu, car nous croyons qu'ils continuent de vivre auprès de lui.



Dire adieu lorsque le corps n'est pas là

Il arrive que les circonstances particulières d'un décès ne permettent pas à la famille de célébrer des funérailles en présence du corps du défunt : disparition, accident, corps donné à la science, etc.

Une célébration des funérailles reste néanmoins toujours possible : on évoquera par exemple le défunt par une photo ou un souvenir de lui. La célébration en elle-même se déroulera comme une autre, si ce n'est que le corps (absent) ne sera pas béni (par l'aspersion et l'encensement).

Les souhaits du défunt

De plus en plus de familles souhaitent que le défunt bénéficie de funérailles chrétiennes alors qu'il n'était pas croyant. Ceci, dans le but de lui dire au revoir dignement, ou pour qu'il soit promis à un 'au-delà' serein. Pour nous, Dieu, dans sa grandeur, reste à même d'accueillir chacun de ses enfants, fût-il passé par l'église ou non. Il nous semble davantage primordial de respecter la dignité du défunt en suivant ses dernières volontés. Rien ne vous empêchera, après un enterrement civil par exemple, de réunir ceux qui le souhaitent pour un temps de prière à l'attention du défunt.



Pour aller plus loin

- **www.deuiletesperance.blogspot.be** : un blog sur lequel vous trouverez des prières, des témoignages vidéos, une grande sélection de textes bibliques et non bibliques pour préparer la célébration, des groupes de parole et d'échange, des associations spécialisées dans l'accompagnement du deuil, des témoignages écrits, des commentaires d'œuvres d'art, etc.
- sur ce même blog, une série de **témoignages vidéo** consacrés au deuil et une autre série de vidéos avec Régine du Charlat : « Que se passe-t-il après la mort » ?

Contact :

le Service Annonce et Célébration

rue de la Linière, 14 – 1060 Bruxelles

Tel : 02 533 29 44

centre.pastoral@catho-bruxelles.be

Photos : Jacques Bihin

Prière près de la tombe

Seigneur, je viens me recueillir près de la tombe de ... (nommer le défunt). Je désire, en cet instant, me souvenir de tous les bons moments que j'ai vécus avec lui (elle). Je veux également, à cette occasion, te le (la) confier. Dans ton évangile, Seigneur Jésus, tu nous assures une place dans la maison du Père. Qu'il (elle) puisse vivre pleinement, avec toi, dans l'amour du Père, dans le vrai bonheur.

Et toi, ... (nommer le défunt), je voulais te dire que, malgré ton absence, tu gardes une belle place dans mon cœur. Je te redis merci pour tout ce que tu as été pour moi. Je prie pour toi et te demande de prier pour moi, toi que j'espère proche de Dieu.

Et maintenant, Seigneur, je te confie tout ce qui, pour moi, est difficile à vivre (nous pouvons préciser). Sois mon soutien, mon secours. Donne-moi ta paix.

Et déjà je te dis merci pour la tendresse avec laquelle tu accueilles nos prières!

Amen